ABONNEMENS.

Les abonnemens commencent à toutes les époques,

AB POLITIOU

JOURNAL DE LIEGE.

centimes par ligne.

bureau du journal, rue



on écrit de Constantinople, 9 octobre:

Hafiz-pacha qui fut jusqu'ici gouverneur de Siwas, et se trou-vait en cette ville, a été reconnu le 6 comme remplaçant Osman pacha en qualité de gouverneur d'Erzerum, et on lui a confié de nouveau le commandement en chef des troupes ottomanes dans l'Asie Mineure , qui lui avait été enlevé après la bataille

C'est là une preuve évidente qu'Hafiz-pac'ha est parvenu à se justifier complètement devant le conseil de guerre. En ouire Esad pacha, actuellement commandant des Dardanelles, a éte nommé gouverneur de Sign avec le commandement des forts des Dardanelles et le titre de ferick ou général de division ; Méhémet Wassif pacha, actuellement muschir de Nisa, a été nommé commandant de Silistrie, et Mirza Saib pacha jusqu'ici commandant de cette forteresse, gouverneur de Nissa.

Le contr'amiral de l'escadre française du Levant; M. de la Sosse, et l'ambassadeur de Perse envoyé à Londres et Paris, français, entré au service de Perse. Le contr'amiral est resté ici pendant trois jours et est alle ensuite rejoindre la flotte à Bésika.

On écrit de Vienne, le 18 octobre : S. A. le prince, feldmaréchal-lieutenant, Ferdinand de Saxe-Cobourg, père du roi de Portugal, est arrivé de Londres.

ANGLETERRE. - Londres, 25 octobre.

On doute un peu à Londres que MM. Hope et C° réussissent à engager beaucoup de capitalistes d'Amsterdam à souscrire pour le nouvel emprunt de 10 millions de florins projeté pour la banque des Etats-Unis. L'emprunt négocié par M. Jaudon, il y a quinze jours, se maintient à 2 112 et 3 010 de prime sur notre

- Jendi, au marché des cotons à Liverpool, 4,000 balles ont été vendues sans affaires animées, et les prix quoiqu'ils ne soient pas plus bas qu'hier, montrent une tendance à la baisse. Les cotons sont fort offerts et les marchands se montrent très-désireux

600 balles de provenance américaine ont été prises pour l'ex-

- Le duc de Bedfort, qui vient de mourir, était un des per-sonages les plus riches d'Angleterre, ainsi qu'on peut en juger par la liste ci-après des principales fortunes de ce pays :

Le duc de Northumberland a de revenus en biens-				
fonds,	3,600,000 f			
Le duc de Devonshire,	2,880,000 2,520,000			
Le duc de Rutlard,	2,520.000			
Le duc de Bedfort,	2,400.000			
Le marquis de Buckingham,	2,255,000			
Le duc de Norfolk	1.112.000			
Le duc de Maiborough,	2,040.000			
Le marquis d'Herford	1,800,000			
Le marquis de Stafford,	1,800.000			
Le duc de Buccleugh,	1,752,000			
Le duc de Buccleugh, Le comte de Grosvenor,	1,680.000			
TE TE TETTE	1,000.000			

Wilkinson, mécanicien, demeurant à Londres rue de Pall-Mall, vient d'inventer un nouveau fusil qui offre de grands avantages sur toutes les armes du même genre connues

" Ce fusil, dont le canon est rayé, est très-simple, il est muni d'une roue qui tourne autour d'un axe, et qui reçoit sept carlouches qui partent successivement. Cette roue, après avoir été dechargée, peut être aisément remplacée par une autre, de sorte que le tireur n'a qu'à se pourvoir d'avance d'une quantité de

" Les septeharges de chaque roue partent en moins de quinze secondes, ce qui fait vingt-huit comps par minute. La portée du fusil est de cent einq yards (environ trois cents pieds de

« On vient de faire l'essai du fusil en question en présence

transportant des condamnés dans diverses directions. Dans le nombre se trouvaient Minor-Lecomte, second mari de Mme.

preneur du transport l'obligation de ferrer les condamnés; mais point été prise à l'égard de ces trois condamnes.

- Quatre cent cinquante-neuf trois-mâts, bricks, sloops, dogres, goëlettes, chasse-marées, ont fuit naufrage sur les côtes maritimes du premier arrondissement (Cherbourg, Dun- cette difficulté serait plus aisément levée. Ce soir le kerke et le Hâvre), dans l'espace de quatorze ans, de 1822 à réunit de nouveau et probablement l'affaire se videra. 1855. La Société générale des naufrages nous apprend que les sinistres, sont partagées de la manière suivante entre les différentes puissances: France 291, Angleterre 76, Suède-Norwège

d'une commission d'officiers d'artillerie et d'infanterie, nommée | 50, Hollande 12, Amérique 8, Prusse 8, Dannemarck 7, Ruspar le ministre de la guerre. Les résultats ont été : 1° Que tou- | sie 4, Hanovre 4, Hambourg 50, Belgique 3, Sierle 2, Lubeck tes les balles ont atteint la cible contre laquelle elles avaient été dirigées, et que plusieurs d'entre elles en ont même atteint le tions sur un seul point maritime de France. tions sur un seul point maritime de France. centre; 2º que sur trois cent vingt-huit décharges (chacune de

- Les vendanges sont en ce moment, à pen près finies dans sept coups) le fusil n'a raté qu'une seule fois; que le fusil n'a be- tout le Bordelais. La qualité des vins, sans être supérieure, soin d'être nettoyé qu'après l'emploi de quatre cents roues (deux sera cependant bonne et marchande. La quantité, dans les vignobles qui n'ont eu à souffrir ni de la gélée ni de la grêle, est cel-

le d'une année ordinaire, — Le début de M^{ne} Doze, avait attiré une foule considérable à la Comédie-Françaisé. L'honorable corps des feuille tonistes s'y trouvait en majorité, mais, après la première pièce, il s'est' montré généralement d'une sévérité un peu exagérée envers la jeune débutante. On lui reprochait d'imiter trop exactement la voix et les gestes de sa maîtresse, d'être enfin le perroquet de M¹¹⁶ Mars. Cette accusation avait déjà été portée contre M¹¹⁶ Plessis assez injustement, il en sera de même de Mile Doze, probablement. On a été d'accord pour loner sa jolie figure, sa taille, tout son extérieur enfin. Nous pensons, nous, qu'il y a de l'avenir dans cette enfant de seize à dix-sept ans, qui, sans avoir jamais monté sur un théâtre, a pu jouer dans la même soirée, deux rôles aussi différents que ceux d'Agnès dans l'Ecole des

de fusil raye à roue (Patent wheel rifle). »

On parle de nouvelles intéressantes arrivées d'Orient et qui ont donné lieu à une réunion immédiate du conseil des minis-

FRANCE. - Paris, le 27 octobre.

« N. Wilkinson vient d'obtenir un brevet d'invention et d'im

portation pour le fusil dont il s'agit, auquel il a donné le nom

- On écrit de Toulon, le 22 octobre : « Divers journaux ont parlé tout récemment du prochain masont arrivés ici le 4. Ce dernier est accompagné de 12 officiers riage du roi Guillaume avec Mme. la comtesse d'Oultremont. La future reine de Hollande, arrivée avant-hier dans nos murs, est repartie avant-hier en poste : elle se rend à Naples. Mae la comtesse d'Oultremont est une femme d'une quarantaine d'an- femmes et d'Angélique dans l'Epreuve Nouvelle. nées environ.

-- Environ cent cinquante réfugiés, dont vingt-cinq chefs et officiers se sont présentés depuis trois jours au consulat d'Espagne, à Bordeaux pour reconnattre le gouvernement de la reine, et recevoir leurs passeports et des saufs-conduits. Plus de mille passeports ont été également délivrés, à Bayonne, à des réfugiés qui faisaient partie de l'armée du prétendant.

- On lit dans le Journal de Toulouse : On nous écrit de la frontière, 22 octobre, que les habitans de la vallée d'Aran se sont réfugiés sur le territoire français, à l'approche d'une bande de carlistes qui faisaient partie de l'armée de Cabrera; cette bande est poursuivie par une division de l'armée du général Espartero qui l'a mise en déroute.

C'est hier qu'ont été élargis les prévenus dans les affaires des 12 et 13 mai sur le sort des quels la commission des mises en liberté de la cour des pairs avait statué la veille, leur nombre s'éleve à 65 et non à 57, comme on la annoncé par erreur.

Il reste encore 110 prévenus en état d'arrestation; mais, sur ce nombre 62, dont les dossiers ont été complètement examinés hier et anjourd'hui, paraissent devoir être rendus à la liberté dans les premiers jours de la semaine prochaine. Le nombre total qui resterait à juger serait donc réduit à 48.

La commission des mises en accusation ne paraît vouloir renvoyer aucun des prévenus devant une autre juridiction que celle de la cour des pairs; cette circonstance fait penser que parmi les 48 prévenus dont nous venons de parler, il s'en trouvera encore un assez grand nombre qui ne seront pas traduits à la barre de la cour des pairs, faute de charges suffisantes, et dont on s'empressera de prononcer l'élargissement. Il est donc probable que le chiffre de la deuxième catégorie ne s'élèvera pas

Hier matin, deux voitures cellulaires sont parties de Paris veuve Pépin, Fombertaut et Guillemin, condamnés à raison de la publication du Moniteur républicain. Ils sont tous trois dirigés sur le Mont St-Michel. Les réglemens imposent à l'entrepar suite d'un ordre spécial, cette mesure de précaution n'a

NOUVELLES D'ESPAGNE.

(Correspondance particulière.)

Madrid , 20 octobre. Le ministère est, depuis hier, dans le plus grand désarroi. Hier dans la matinée, le conseil des ministres s'est encore occupé de la question de la dissolution. On voulait se mettre en

mesure pour le moment de la discussion de l'adresse et pouvoir fermer la bouche dans le cas où ils se déchaîneraient avec trop de violence contre le cabinet. Alaix a combattu fortement le projet de la dissolution. L'affaire a été soumise dans la soirée à la décision de la reine dans un conseil des ministres tenu en présence de S. M. Ce conseil a duré jusqu'à 3 heures du matin. Deux partis ont été proposés à S. M.: 1º Dissoudre la chambre et conserver tous les ministres à l'exception de celui auquel ne conviendrait pas la mesure de la dissolution.

2º De renvoyer le ministère actuel et le remplacer par un cabinet de la même couleur sous la condition expresse de dissondre les cortés. Tous les ministres ont prononcé de longs discours. Le général Alaix n'a pas dissimulé ses sympathies pour le progrès et il a fait le panégyrique de M. Olozaga, offrant en quelque sorte sa candidature au choix de la reine. Inspiré peut-être par son nouvel ami il a fait de l'érudition dans le sein du conseil, il a exposé longuement les doctrines constitutionnelles, a parlé de Pitt, Fox, Peel, il a fini par déclarer qu'il était prêt à se retirer, mais que dans un gouvernement représentatif il n'y avait moyen de gouverner qu'avec la majorité.

La reine, à l'issue de ce conseil, est restée avec M. Perez de Castro. On croit savoir que S. M. ne sacrifiera pas son président du conseil. Aujourd'hui grande revue de la garde nationale; toute cette milice est sous les armes. On la travaille beaucoup. Il est possible que l'on cherche à intimider la reine. Le projet est, dit-on, de faire crier : Vive Alaix! à bas le ministère, pour aider à la formation d'un cabinet sur la base de ce général. Au reste rieu ne fait craindre que la tranquillité publique doive être altérée. Des précautions sont prises.

On croit que la diplomatie et surtout M. de Rumigny sont très favorables au maintien du président du conseil. Une des grandes difficultés du moment paraît être que la reine tout en ne voulant pas des exaltés ne songe pas à refirer le portefeuille au général Alaix. Si l'on savait mieux ce que pense le duc de la Victoire. cette difficulté serait plus aisément levée. Ce soir le conseil se

La discussion des fueros a continué aujourd'hui dans le sénat; rtes énormes que le commerce a eu à supporter par suite de ces le premier orateur qui n'avait pas encore terminé au départ du courrier était le ministre de l'intérieur. On croit que le projet de loi des fueros sera terminé ce soir.

Seuilleton.

LES AMOURS DU CHEVALIER DE PLENOCHES

ET DE MADEMOISELLE QUATRE SOUS.

I. Cé que c'était que Plénoches. — Première aventure périlleuse, mais qui finit gentiment.

Dans le temps que la fronderie était oubliée, et que la cour se remetlait de ses traverses par les ballets et les divertissemens, il y avait dans une chélive campagne, auprès de Gorbeil, un pauvre gentilhomme nommé le cheva-lier de Plénoches. On s'intéressait à lui dans sa province parce qu'il avait l'humeur douce et mélancolique, et qu'il manquait d'argent, ce qui est une bista chose pour un homme bien né. Les vieilles femmes l'aimaient à cause de sa conspail n'en était pas de sa complaisance à ne les point contredire; mais, comme il n'en était pas

ue sa complaisance à ne les point contredire; mais, comme il n'en était pas plus richel, il s'ennuya de, sa ville natale et se résolut à voyager.

Il n'ent tenu qu'à monsieur son père de lui laisser du bien, car le bonhomme en avait honnètement deux mois avant sa mort, lorsqu'il s'avisa de se ruiner en un tour de main. Des gens qui revenaient de Paris lui dirent que le bœnf salé y était à un prix fou; or, M. de Plénoches avait sa fortune en bestiaux. Au lieu d'envoyer à Paris ses bœufs tout en vie pour les saler après comme le bon sens le voulait, il les tua d'abord, les fit saler et les expédia. C'était au mois d'août. La corruption s'y mit en route, et il fallut jeter la marchandise aux ordures avant qu'elle fût au marché; notre homme en mourut de chagrin.

rui de chagrin.

Plénoches le fils ne se lamenta point de son malheur. Il peigna ses cheveux avec autant de soin que d'ordinaire, continua de se mettre proprement et de bien récurer sa rapière et ses pistolets, car il montrait beaucoup d'ordre dans les nelites choses. Il était grand et de belle taille; il avait la dordre dans les petites choses. Il était grand et de helle taille ; il avait la parele un peu lente quoiqu'il ne manquât pas d'esprit, et vous l'esses con peu lente quoiqu'il ne manquât pas d'esprit, et vous l'esses con les garens de vingtcru volontiers sage et ménager, ce qui est rare parmi les garçons de vingt-

Tout ce qui lui restait vendu, notre chevalier ne se trouvait à la tête que d'une somme d'argent insuffisante pour entreprendre d'aller à Paris. Il fit donc des visites en manière d'adieux à tous ses anis de Corbeit, et l'enreprunta dix pistoles à chacun; c'était trop peu de chose pour qui o osat jusqu'à la porte. Celui-ci fit sonner résolument la clochette. Un des écumeurs de grande route mitle nez au guichet pour demander ce que rieux rusé d'osurier qui disait partout que Plénoches, ayant eu un grand l'empre en état de démence, sa folie éclaterait quetque bean jour. Quoi l'il en fât, le chevalier trouva les cent pistoles dont il avait besoin pour son qu'il en fât, le chevalier trouva les cent pistoles dont il avait besoin pour son shingly in the bush companys and mo

voyage. Il monta en selle et partit pour la capitale, suivi de son unique valet nommé Champignon. En arrivant au bourg de Villeneuve, Plénoches s'arrêta dans une hôtelle-

En arrivant au bourg de Villeneuve, Pienoches s'arrêta dans une hôtellerie où venait de descendre le duc de Longueville, qui s'en allait à son chàleau de Coulommiers où il menait sa fille. M. de Longueville était déjà morte
aiors; comme Plénoches se tenait à l'écart par respect, le prince, a yant remarqué qu'il était bien à cheval et qu'il saluait de fort bonne grâce, le fit
prier à dîner par un de ses pages.

On allait se mettre à table, quand des gens de la campagne vinrent se jeter aux genoux de M. de Longueville en le supphant deles déliver d'unhomme du pays qui faisait un peu le brigandeau. Cet homme avait une maison
fortifiée avec fossés et noterues quotavil ne fût point noble, et tous les jours

fortifiée avec fossés et poternes quoiqu'il ne fût point noble, et tous les jours, il commettait quelque violence nouvelle tant sur les biens que sur les personnes. Le duc s'informa si les tyrannies de ce quidam méritaient qu'on le fit arrêter, et, comme on lui répondit que ce serait un grand service rendu au canton, il voulut y envoyer vingt-cinq de ses gentilshommes.

Le moyen n'est pas bon, ce me semble, dit Plénoches; c'est exposer la vie de gens qui valent mieux que ce bandit, car il ne se rendra pointsans ha-taille. Si vous voulez me laisser faire, je vous l'amènerait ici sans qu'il en

Mais vons after risquer d'être tué, dit Mile, de Longueville.

Je n'aurai point ce bonheur là, dit Plénoches en chargeant ses armes. Il suffit que je ne me soucie guère de mourir pour que la vie tienne à moi coin-

me le diable après sa proie. - Voyons un peu comment vous allez vous y prendre, disait le prince

- Je n'en sais trop rien ; mais je trouverai le moyen sur la route.
Plénoches s'informa où demeurait cet homme et comment il s'appelait. On lui montrait de loin la maison, et on lui apprit que le bandit se nominait

- Fort, bien, dit-il; dans un quart-d'heure je serai revenu. Notre aventurier montasur soncheval le plus tranquillement du monde, et gagna la plaine comme un vrai chevalier errant. Cheminfaisant, il appela

Il n'y avait point à vingt lieues à la ronde un air plus simple et plus niais que la mine du valet Champignon, et cet air servait admirablement sa grosse finesse naturelle. On ne se déta de ses paroles en aucune façon; au bout de cinq minutes Pardillan lui-même vint au Guichet.

- Monsieur, lui cria le chevalier, je suis aise de voir un brave comme vous. Il paraît que vous avez ioné quelque tour à des paysans de Villeneuve; ces manans ont adressé des plaintes au duc de Longueville. Tenez-vous en garde, car j'ai out-dire qu'on vent envoyer contre vous. Ne bongez de votre maison; je vous en donne avis. - Grand merci! monsieur, répondit Pardillan; à qui dois-je ce signalé

Je suis le chevalier de Plénoches. Je vais cherchant fortune dans le

— Je suis le chevalier de Plénoches. Je vais cherchant fortune dans le mince équipage que vous voyez.

— Vous plairait-il faire avec nous le coup de pistolet contre ceux qui viendront pour nous attaquer? Vous aurez votre part de notre gatean.

— Ce serait avec grand plaisir si, parmi les gens de M. de Longueville, it ne s'en trouvait que je ne voudrais pas tuer; mais si vous m'offrez de l'avoine pour mon cheval et une bouteille de vin, je les accepterai.

— Soyez le bien-venu, je vais vous ouvrir.

Pardillan s'avança sur le seuil par politesse, pour singer les gens de qualité qui se donnent la droite de la porte. Plénoches lui mit tout à comp une main sur le collet, et de l'autre il lui posa le canon de son pistolet sur l'estomac.

tomae.

— Vous êtes à moi, maître Pardillan, lui dit îl. Si vous bougez, vous êtes mort, carje me soucie peu d'être tué après cela par vos domesiques. Champignon tira aussitôt de sa pochette un grand bout de corde et lia les bras du baudit. En moins d'une minute il le chargea sur son chéval; les gens de Pardillan acconfurent afin de le dégager, mais le chevaller les assura si fermement qu'il lui allait faire sauter la cervelle, que personne n'osa plus souffier mot. M. de Piénochès et son laquais retournérent à Villenenve plus vite qu'ils n'étaient veaus. Le prince et ses gentifshommes furent bien surpris en voyant le brigandeau garrotté; ils battaient des mains et entouraient le chevalier en l'accablant de questions. le chevalier en l'accablant de questions.

Voilà le coupé-jarret que je vous avais promis , monsieur le duc , dit

Plénoches avec son flegme habituel.

Pardillan écumait de rage.

— Vous avez fait le sot, lui disait le chevalier. Je vous avertis qu'il faut vous tenir enfermé si vous ne voulez être pris, et vous m'allez ouvrir la potent dans l'instant même!

Le duc s'écriait que le tour était galamment et hardiment mené à sa fin.
Mile, de Longueville, qui était alors dans sa settle jounesse, admira e conrage et le sang-froid de Plénoches, et pria son, pête de l'avoir à son service.

PS. Le bruit court à la Puerte del Sol que le ministère se relire, à l'exception du général Alaix. Le conseil des ministres a délibéré jusqu'à une heure du matin : la nouvelle de la retraite du ministère mérite confirmation.

TO BUILDING

- On écrit de la frontière en date du 21 : Tous les bataillons factieux ont reçu l'ordre de se rendre en toute hate à Morella. Forcadell y a déjà conduit les deux bataillons qui se trouvaient à San Mateo. Cabrera s'y est rendu aussi. On dit que Cabrera a dissout toutes les juntes et qu'il a ressaisi la plénitude du pouvoir.

Le comte de Morella a adressé l'ordre du jour suivant à son

Ordre du jour.

« Volontaires, frères d'armes et de fidélité! le roi notre seiseigneur don Charles V, et sa royale famille pleurent dans la captivité étrangère; une junte suprême de gouvernement se trouve déjà installée et reconnue pour régenter la monarchie pendant l'absence de S. M. La présidence de cette junte est déposée, tant qu'un prince ne se présente pas sur notre territoire, entre les mains d'un illustre et vertueux prélat, qui saura maintenir intacts les droits sacrés de l'autel et du trône. L'ennemi, qui ne sait autre chose que corrompre et séduire, n'a omis aucun moyen, aucune démarche pour suborner la loyauté de cette. armée, pour gagner par l'or et par des promesses flatteuses le chef qui tant de fois vous a conduits à la victoire. Mais Espartero doit être déjà convaincu que dans le cœur des Espagnois il est difficile de trouver un autre Maroto.

» Soixante mille hommes, commandés par celui qui n'a connu la victoire que dans des diplômes, se préparent, dit-on, à attaquer notre pays, afin de nous imposer leurs lois anarchiques, de détruire nos temples et de sacrifier les ministres du Dieu de la paix. Je me fie à votre dévouement, à votre courage, à votre bravoure, et au lieu de triomphes, ils trouveront ici leur tom-

» Confiance, compagnons d'armes! votre chef vous prédit la bénédiction du chef, et avec elle le triomphe certain de notre

» Vive le roi ! vive la religion!

» Quartier-général d'Armillas, le 11 octobre 1839.

» Le comte de MORELLA. » - On écrit de Daroca, le 17 octobre :

« Le duc de la Victoire attend pour commencer d'actives opérations l'expiration du délai accordé aux factieux pour qu'ils fassent leur soumission. L'artillerie est partie pour Carinena. On dit qu'elle ira à Segura. On assure que le comte de Belacovain est arrivé à Menreyo. On dit que Cabrera a fait fusiller sept de ses officiers et parmi eux Rafael Homez, l'un des officiers les plus anciens. Il était en correspondance avec Cabanero.

-- On écrit de Guadalajara, 18 octobre :

Deux bataillons de Cabrera et les escadrons de la princesse de Beira qui ont penétré dans notre province se sont divisés en détachemens pour enlever le bétail des bourgs des districts de Pastrana, Sacedon et Cifuentes, qu'ils ont envahis, et exiger des contributions ainsi que la dime. Ils ont emmené à Beleta plus de 25,000 têtes de bétail ainsi que plusieurs habitans qui leur serviront d'otages.

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 27 octobre :

Le roi vient d'autoriser le département de la guerre à faire remettre à chaque volontaire, qui a pris les armes en 1830 pour la défense de la patrie, une gratification fixée à 50 fl. pour les sous-officiers et 20 fl. pour les caporaux et les soldats.

La deuxième chambre des états-généraux s'est réunie hier matin en comité pour s'occuper du projet d'adresse en réponse au discours du trône, qui a été envoyé ensuite dans les sections. Lundi prochain, la chambre se réunira de nouveau en comité pour discuter cet objet.

-Degec BELGIQUE. - Bruxelles, le 28 octobre.

M. le conseiller Coppens Van Hasselt, président de la commission mixte de navigation et de pilotage, était avant-hier à Bruxelles, où il a eu des conférences avec M. le baron Falck et M. le ministre des affaires étrangères. Il est reparti hier matin pour Anvers.

M. le comte de Dietrichstein, envoyé extraordinaire et ministre plénipetentiaire d'Autriche près notre cour, est arrivé | l'Est. qui dans cette occasion a déployé autant d'activité que de hier à Bruxelles, où il est descendu à l'Hôtel de France.

- Une question d'un hautintérêt commercial vient, dans l'espace de trois mois, d'être décidée différemment par deux chambres de la cour d'appel de Bruxelles. Il s'agissait de savoir si le n'a pu avoir lieu. M. et Mme. Fauconnier, qui devaient s'y faire montant d'une traite acceptée et endossée par un négociant doit

être rapportée à la masse par le créancier lorsqu'elle vient à échoir après la faillite de l'accepteur. En premier lieu, la 2º chambre avait rejeté le rapport à la masse ; mais la 1º chambre vient récemment de se prononcer dans un sens contraire. Il serait à souhaiter, dans l'intérêt du commerce, que cette question fut déférée à la cour de cassation pour fixer la jurisprudence à cet egard.

Bruxelles, le 28 octobre. — (5 heures). — A l'ouverture de la bourse les cours de l'actif espagnol étaient faibles], on a fait 25778, mais, peu à peu la concurrence des demandes a poussé le prix à 26 26 178 au comptant et fin du mois. Les besoins pour la liquidation du 31 japaraissent très importants, et les spéculateurs en blanc n'osent pas encorese couvrir dans la crainte de provoquer une plus forte baisse. Cette liquidation doit être difficile à cause du coupon qui doit être détaché le tendemain [15 novembre]. Des transactions ont été nombreuses. On ferme 26 178 beaucoup d'argent. Primes à un mois 28 172 dont 1 (coupons 24.

Les valeurs nationales sont à peu près dans la même position.

Fondis de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 34 3/4, 5 p. c. 101, 4 p. c. 92 5/4 [P., Société Genérale fitres en nom 18, 735, Société de Mutualité 1017 50 (101 5/4) A., 1018 75 (101 7/18 P., Banque de Belgique continuant à être très demandée 715 (71 1/2) A.; actions-Réunies 350 [53] et A.

Pour les huiles peu ou pint d'affaires, cours sans variations.

Anvers, deux henres 5/4. —Par Voit Télégraphique. — Ardoin 26 1/8.

Ansterdam, 27 octobre. Société des Fonds Publics. — (5 heures).

Par suite de la masse de transactions qui ont eu lieu en Intégrales, les fonds nationaux ont encore fléchi aujour d'hui; la baisse continue à être plus semis ble sur les actions de la Société de Commerce, dans lesquelles on a fait heaucoup d'affaires; ouvertes 109 3/4, elles ont fermé à 169. — Les Ardoins de la ville qui, en 1829, s'élevaient à 4,735,606 frs. 73 c. ne s'éleveront plus à la fin de cette année qu'à la somme de tre plus fermes au commencement, mais la baisse des fonds nationaux a paralysé la tendance à la hausee, de sorte que les prix se sont maintenus comme hier.

Bette active 2 1/2 p. c. 51 1/2 7/16 5/8 5/16 5/8, 5 p. c. 98 5/4, billlets

pons 24 3₁8 1₁4.

LIÉGE, LE 29 OCTOBRE.

Les opérations électorales ont commencé ce matin à dix heures, l'appel et le réappel étaient terminés, dans la plupart des sections, à une heure.

Au moment de mettre sous presse, le dépouillement des scrutins n'est pas encore terminé.

Le nommé Toussaint Maréchal, jardinier, domicilié rue Basse Wez à Liège, vient d'être écroue à la maison d'arrêt de cette ville, comme prévenu d'avoir empoisonné sa femme : voici les renseignemens que nous avons recueillis sur cet évenement :

Le 24 octobre courant, la nommée Marie Gautier, épouse Maréchal, succomba dans sa demeure, à la suite de vomissemens consécutifs, dont elle avait été saisie la veille, après avoir dejeuné avec son mari : la mort inopinée de cette femme, qui deux jours auparavant s'était rendue à pied à Chevremont, les symptômes alarmans dont elle fut accompagnée, et surtout l'inconduite de son mari, éveillèrent l'attention de M. le commissaire de police du quartier de l'Est, qui se hâta d'en prévenir l'autorité judiciaire : cependant pour éviter le bruit, et ne pas agir inconsidérement, le cadavre de l'épouse Maréchal fut transporté au cimetière le 25, mais par ordre de M. le juge d'instruction , l'inhumation fut retardée , et le lendemain ce magistrat se rendit à Robermont avec M. le procureur du roi, le médecin qui avait donné des soins à la défunte dans ses derniers momens et deux autres docteurs de la ville, qui procédèrent en sa présence à l'autopsie du cadavre; un pharmacien fut ensuite adjoint aux hommes de l'art, pour analyser le liquide recueilli dans l'estomac de la défunte, et le résultat de leurs opérations ayant prouvé que cette femme était morte empoisonnée, à l'aide d'une forte doze d'arsenic, M. le juge d'instruction se transporta immédiatement au domicile de Toussaint Maréchal, afin d'y opérer une visite et d'y faire subir un interrogatoire à ce dernier, que la rumeur publique désignait déjà comme l'assas-

A la suite des renseignemens recueillis sur les derniers momens de la défunte, et après avoir acquis la certitude qu'elle avait été atteinte de vomissemens, immédiatement après avoir mangé une tartine que son mari lui-même avait faite, et lui avait fait prendre contre son gré, M. le juge d'instruction a décerné un mandat d'amener contre Maréchal, qui fut arrêté et écroué le même jour à la maison d'arrêt sous prévention d'empoisonnement. Hier Maréchal a été amené au palais et a subi un interrogatoire de deux heures, à la suite duquel il a été reconduit en prison et mis au secret. L'instruction continue avec activité, et l'on doit des éloges à M. le commissaire de police de

prudence.

La soirée musicale annoncée pour hier soir au grand théâtre. entendre, n'étaient pas arrivés, M. Godefroid seul se trouvait à

son poste. Après le vaudeville qui commençait le spectacle, on a dù rendre l'argent au public désappointé. Il faut absolument qu'il y ait eu malentendu, car sans cela, il serait difficile d'expliquer la conduite de ces deux artistes.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LIEGE.

Voici l'extrait du rapport présenté par le collége des bourgmestre et échevins au conseil communal dans la séance du 26

Dette active 2 1/2 p. c. 31 1/2 7/16 5/8 5/16 5/8, 5 p. c. 98 5/4, billers de chance 24 24 1/8, actions de la société de commerce 169 5/4 1/2 5/4 1/2 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 5/8 1/4 La comptabilité est au courant; tous les comptes sont apurés

Voici le mouvement des recettes et des dépenses pendant les années 1836, 1837 et 1838: Années. Recettes ordinaires. Dépenses ordinaires. Excédant des recettes

1836 911,901 fr. 27 c. 637,605 fr. 14 c. 274,296 fr. 13 c. 1837 949,248 76 654,693 28 294,555 48 1838 1,088,355 31 771,700 96 316,655 3x Si d'une part les dépenses audit

Si d'une part les dépenses ordinaires de 1838 présentent, comparativement à celles de 1837, une augmentation de francs 117.007 68 c., d'autre part les recettes ordinaires du même exercice se trouvent accrues de 139,106 frs. 55 c. D'ailleurs les dépenses ordinaires ne sont en réalité augmentées que de 49,912 frs. 51 c., le surplus de cette somme étant couvert par des recettes correspondantes. Cette augmentation provient :

1º Des frais de l'organisation et de l'habillement de la garde civique, dépenses que la loi met à charge de la commune et qui s'est élevée à 10,336 frs. 98 c. en plus qu'en 1837;

2º Des frais d'éclairage, d'entretien des fontaines et pompes publiques, des casernes et bâtimens communaux; 3º Et des frais relatifs à l'instruction publique qui ont été majorés en 1838 de frs. 16,284.

Voici le résultat du projet de budget présenté par le collége des bourgmestre et échevins au conseil communal dans sa séance du 26 octobre 1839: Recettes extraordinaires frs. 367,916 98 c. ordinaires 967,533 65

1,335,450 63 Total des recettes Dépenses ordinaires 870,314 88 » extraordinaires 435,045 88

Total des dépenses

On écrit d'Anvers. 28 octobre :

Excédent des recettes 30,089 87

1,305,560 76

On écrit de Paris, 27 octobre, à l'Observateur : Ainsi que nous l'annonçait une lettre d'hier, les hostilstés ont

commencé dans l'Aragon. Le maréchal Espartero s'est emparé sans difficulté des positions occupées par les carlistes jusqu'à Calva, à une demi-lieue de la ville forte de Montalvan. O'Donnell, avec son armée, est arrivé à Camarillas, et à cette heure, il est probable que la principale forteresse de Cabrera en Aragon est au pouvoir de l'armée constitutionnelle. Cette première victoire ne laisse aucun doute sur la chûte de

Segura, qui est à douze lieues de Montalvan.

Cabrera, qui était dans les environs de Cantavieja, a quitté subitement cette contrée pour se porter sur Morella : on assure que cette place était sur le point de se rendre aux christinos.

La discorde est dans les rangs des cabreristes, et la position des factieux devient de jour en jour plus critique.

« MM. Coppes, Van Hasselt, Boeve, Leclerc, commissaires

hollandais pour la navigation et le pilotage, se sont rendus ce

velles en homme qui s'y entend. Il offrit son genou au pied mignon de la petite princesse pour la faire sauter à cheval et veilla sur elle pendant le voyage. Lorsqu'elle monta en carrosse, il se tint près de la portière et lui conta des histoires. Il fit ainsi sa cour le long du chemin, comme s'il eut toujours vécu dans le beau monde. En arrivant à Goulommiers, on lui donna une chambrette fort jolie avec un lit moelleux. Devant que le sommeil lui fût venu, le chevalier admira comme le ciel mêne à sa guise nos destins, et il remercia Deu de cette heureuse journée, ainsi que le doit un honnête

Comment Plénoches fit amitié avec la princesse. - Deuxième aventure,

moins périlleuse que l'autre.

Mile. de Longueville n'avait en ce temps-là que seize ans; elle n'en paraissait pas davantage, étant fort mignonne de tous ses membres, avec des raissait pas davantiget, ctain fort injuries et le plus petit pied du monde; mais cheveux blonds, des traits enfantins et le plus petit pied du monde; mais ses prunelles noires et les jeux de son visage annonçaient un esprit au-dessus de cet âge innocent et ils tenaient parole. Elle avait une intelligence promple qui devinait la pensée avant qu'on l'eût dite et qui saisissait également toutes choses; aussi donnait-elle souvent son mot sur la politique tout en badinant et avec tant de sens que des têtes blanches en étaient

Les sots prennent volontiers l'esprit pour de la malice; ils craignaient donc un peu la petite princesse, mais sans raison, car il n'y avait pas de meilleure àme sous le ciel. Mile. de Longueville avait de la gaité sans mal veillance. Elle trouvait souvent sujet de rire là où les autres ne voyaient d'abord rien de divertissant, jusqu'à ce qu'elle eut mis le doigt sur la drôlerie qu'on n'aurait point aperçue sans elle. Le comique dans le caractère l'amusait plus que dans les circonstances, et voilà pourquoi elle aimait fort les originaux. Elle leur prétait souvent plus de plaisant qu'ils n'en avaient et les jugaient d'une manière qui tenait à sa propre originalité. Pour cette raison elle fot accusée de s'engouer de gens à la légère ; mais Pour cette raison ene fut accusee de s'angouer de gens a la legere; mais comme on la vit plus tard conserver ses amis, on sut que ce reproche n'était point fondé. Pour la faire assez connaître, il ne faut pas omettre un dernier trait; c'est qu'avec son goût pour le rire elle savait admirer les belles choses et louer les grandes actions; elle tenait même de la princesse, sa mère, plus de romanesque et de sensibilité que son humeur ne l'aurait

On a vu au précédent chapitre comment notre chevalier avait eu le bon-On a vu au precedent chapitre comment notre chevaller avait en le bon-heur de plaire tout d'abord à Mile, de Longueville, Ce premier penchant devint une bonne et gentille amitié. Au gré de la petite princesse, la con-versation n'avait pas tous ses agréments lorsque Piénoches-n'était pas là. Il est vrai que le chevalier avait des façons à lui de dire et de penser qui n'étaient celles de personne. Comme il arrive le plus ordinairement qu'on

demeure pendant des Jannées auprès des gens sans qu'ils vous connaissent, tout le monde tenait notre gentilhomme pour une tête calme; mais le lecteur saura bientôt qu'il était capable des folies de la pire espèce, qui sont celles dont on s'acquitte tranquillement après en avoir bien délibéré. Le duc s'y trompait comme les autres. Il se louait fort d'avoir placé un garçon sûr et prudent apprès de sa elle, qui icuait les capacites de la capacite de la prime de la capacite d et prudent auprès de sa fille, qui jouait trop souvent avec ses chevaux à risquer de se rompre le cou ; mais plus d'une fois il arrivait que la demoiselle entrainait son écuyer à sauter les fossés, et c'était pour elle une ample matière à rire, car elle avait trop de pénétration pour ne point déviner ce que cachait la première écorce de Plénoches. Une chose contribuait surtout à cathallant la contribuait surtout à entretenir les gens dans la fausse opinion qu'ils lavaient du chevalièr. c'est qu'il était hon à consulter et qu'il voyait plus sainement dans les affaires des autres que dans les siennes. Il ne fallait qu'une passion, ou simplement une fantaisie, pour le mener à des extravagances qu'il n'eul conseillées à personne. Ce qui est étrange, c'est qu'on ne voulait jamais le reconnaitre pour ce qu'il était et que dans ses plus beant morrante de felle, en se burns. pour ce qu'il était et que, dans ses plus beanx moments de folie, on se borna toujours à dire :

— Est-il possible qu'un garçon si sage fasse comme un insensé!

Tant les esprits vulgaires ont de peine à outrepasser les premières ap-Lorsque Mile, de Longueville s'en revenait d'une promenade avec ses robes gatées pour avoir traversé des mares ou des buissons, elle apaisait son pere

par ce seul mot :

 M. Plénoches m'accompagnait.
 En ce cas, il n'y avait point de danger, répondait le duc.
 Il est vrai que le chevalier veillait en effet sur le trèsor confié à sa garde. et qu'il savait éviter les accidens. Quant à ceux qui voyaient de leurs yeux les tours de la jeune altesse, ils s'écriaient.

- Combien la princesse est imprudente, puisque M. Plénoches lui-même ne peut venir à bout de la retenir!

Un jour que Mile, de Longueville courait dans la campagne avec son gardien , ils arrivèrent au bord d'une rivière qui formait une belle cascade ayant bien deux toises de hauteur. Le site était agréable , et ils mirent pied à terre. La princesse, apercevant une barque attachée au rivage , y sauta légèrement et pria le chevalier de la progrande. et pria le chevalier de la promener sur l'eau. A peine eurent-ils quitté le bord que la demoiselle eut un étrange caprice.

— Monsieur Plénoches, dit-elle, je suis prise d'un furieux désir que vous me permettrez de satisfaire, si vous avec un furieur de l'amitié pour mois

me permettrez de satisfaire, si vous avez vraiment de l'amitié pour mois c'est de laisser le bateau suivre le cours de la rivière jusqu'à ce que nous

tombions du haut de la cascade.

— Je ne puis permettre cela, répondit Plénoches. Je ne suis pas aussi habile pour naviguer que pour mener les chevaux; il vous pourrait arriver de bile pour naviguer que pour mener les chevaux; il vous pourrait arriver de omber avec moi dans la rivière,

-Mettons-nous à table premièrement, dit le prince, car nous vous avons attendu pour diner, monsieur le chevalier. Le repas fut animé de la plus belle gaieté du monde. Plénoches conta son

expédition en peu de mots sans rodomontade et le récit n'en fut que plus divertissant. On lui donna beaucoup d'éloges, et on but en son honneur. - D'où vient, monsieur Plénoches, disait le prince, que vous ne ries

- C'est, monseigneur, que pour rire, il faut avoir du rose dans l'es-prit, un chemin uni et frayé devant les pas de son cheval, et sur la tête un - Oui-dà! votre avenir a donc du sombre? Est-ce qu'un garçon décide comme vous l'êtes, peut sentir des inquiétudes et du souci?

- Monseigneur, j'ai déjà reçu quelques averses de bonne pluie sur les épaules et j'en attends d'autres encore, ne sachant ni que faire ni cù je vais; j'ai un peu de philosophie pour tout manteau de voyage, et bon cœur contre mauvaise fortune. Vous plairait-il vous attacher à moi? Je vous servirai de guide et tàcherai de vous raccommoder avec le sort.

- J'accepte avec reconnaissance, si votre allesse veut bien se contenter d'un gentilhomme qui n'a rien que sa bonne volonté.

— Vous êtes à moi, et je vous donne à ma fille. C'est elle qui désire que je vous prenne. Son oncle, M. le prince (1), lui avait promis un écuyer; mais je vous choisis de préférence. Vous vous connaissez en chevaux et vous avez l'air prudent autant que résolu; c'est vous qui conduirez ma fille

Je vois, dit Plénoches, que mon étoile n'est point trop méchante, mon-seigneur, puisqu'elle m'a jeté sur votre passage et que me voici, par un coup inespéré du hasard, au service d'une aimable princesse. à la promenade

-Ceci vous rendra donc la belle humeur? - Je ne promets point à mademoiselle de la divertir beaucoup. L'enjoue ment n'est guère dans ma nature. -Ne vous en embarrassez pas, dit la petite princesse. C'est particulière

- Tout est pour le mieux alors. — Le plus sûr moyen, reprit le duc, et le plus prompt pour remettre en bon point un beau garçon auquel il ne manque autre chose que du bien, c'est de le marier. Nous vous trouverons une femme qui vous fera

-C'est cela , disait Mlle. de Longueville en riant; il nous faut marier M.

Le repas achevé, notre chevalier entra aussitôt dans ses fonctions nou-(1) Le grand Condé.

ment votre sérieux qui m'amuse.

matin à dix heures, à l'hôtel du gouvernement provincial où se trouvaient nos commissaires, à l'effet de discuter et décider definitivement la question du pilotage.

Un fait qui témoigne assez hautement en faveur de la population d'Anvers est consigné dans le rapport présenté au conseil communal sur la situation des affaires de la ville : c'est que du 1er octobre 1838 au 1er octobre 1839 il n'a été commis qu'un homicide, et c'est as urément bien peu sur une population de 78 mille âmes.

L'Histoire de la Belgique, par M. de Gerlache, vient à peine de parattre que dejà on annonce une autre histoire écrite dans un sens tout opposé. C'est à Liège qu'elle s'imprime en ce mo-ment. L'auteur est un ancien prêtre du diocèse de Liège, gratipar le roi Guillaume d'une chnire au collège philosophique, et rentré, après la suppression de cetétablissement, à la cure d'En-

gis, route de Namur, qu'il a quittée depuis.

— Contrairement à ce qu'on disait, il y a quelques jours, le bruit court maintenant que le roi sera de retour à Bruxelles avant l'ouverture de la session législative et qu'il y assistera. Nous ne

tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir. On assure que des députés nommes par les portions de territoire, qui ont été détachées de la Belgique, siègeront à la cham-bre pendant toute la durée de leur mandat qui n'expirera qu'en 1841. Ils se fondent sur l'article de la constitution qui porte que les députés représentent la nation tout entière, et non la fraction de province qui les a nommés. (Observateur.)

On lit dans la correspondance de l'Observateur du 27 octobre:

« L'on ne sait pas encore de quelle manière sera remplacé le pont sur la Meuse, que l'on est occupé à démolir. Quel que soit le système que l'on adopte, il est des à présent hors de doute que le pont devra avoir un mêtre d'élévation de plus que celui dont il preudra la place. La navigation réclame cette modifica-tion, et en effet il a été constaté que même dans les eaux moyennes, le passage des bateaux chargés en hauteur (de foins, de fagots, etc.), était presque impossible. Il résultera de ce changement que sinon toutes les nouvelles constructions de la rue du Pont, au moins les plus rapprochées de la rivière seront déprimées de près d'un mêtre sous le pavé. Ce sera une misère de plus à ajouter à toutes les misères de notre architecture.

» Les machines destinées à alimenter les tenders des locomotives dans toutes les stations vont être remplacées par des pompes hydrauliques en fonte. Ces machines, d'un modèle assez gracieux, sont en construction dans les ateliers de Seraing.

Conformément au message royal qui annonçait à la seconde chambre des états-généraux de Hollande la présentation des bugets pour la séance du 25, le ministre des finances a déposé sur le bureau les projets de lois de finances pour 1840.

Il y a une augmentation de 12,138,336 sur le budget de l'an-née précédente, angmentation d'autant plus inexplicable que mis l'année dernière un traité est intervenu, qui permet à la Hollande de réduire son armée sur le pied de paix.

Le chapitre relatif à la maison du roi. n'a éprouvé aucun changement, non plus que l'allocation pour la secrétairerie détat et et demi. les hauts collèges.

Le chiffre pour le département des affaires étrangères accuse une augmentation de fl. 34,000 : cette augmentation s'explique assez naturellement par les nouvelles relations que la Hollande

La nouvelle organisation a permis une économie de 9,000 fl

dans le département de la justice.

Le département de l'intérieur a au contraire une augmentation de près 180,000 fl.; celui du culte réformé une augmentation de 20,000 fl., celui de la marine de 500,000 fl.; nous ne nous arrêterons pas sur ces différences parce qu'elles s'expli-quent par des améliorations dans le service intérieur, et des changemens qu'on se propose d'introduire dans la marine, etc.

Dans le paragraphe A (dette nationale) du département des finances qui cette année s'élève à 21,458,205 sont comprises les rentes de la dette à 2112 p. c. moins les cinq millions de florins qui doivent rester à la charge de la Belgique, et que le ministre à cru devoir appliquer à cette seule dette jusqu'à ce que des arrangemens ultérieurs aient été pris, ainsi que le supplément du syndicat d'amortissement que le gouvernement hollandais ne lions, la ligne a coûté 106 millions, le matériel en locomoticroit pouvoir retenir plus long-temps à cette institution, qui aura même besoin de nouveaux secours pour pouvoir satisfaire à ses

La seconde division de ce chapitre, relative aux frais du département et aux pensions, offre une augmentation de près de deux millions de florins qu'on explique par les secours que le gouvernement a dù accorder à ceux dont la réduction de l'armée de modicité du prix des nôtres, est bien fait pour imposer sitence aux envieux et aux calomniateurs et ne peut manquer de réhabiliter glorieusement

est venue interrompre la carrière.

Nous concevons cette dernière augmentation, mais nous ne pouvons comprendre, et jusqu'ici nous n'avons trouvé aucun claircissement à cet égard, d'où provient la majoration du chiffre du budget de la guerre qui de onze millions a été porté à 14,191,560, c'est-à-dire qui est de plus de trois millions deux cent mille florins plus élevé après la conclusion de la paix, que pendant l'état de guerre qui nécessitait la présence sous les armes d'une force imposante, aujourd'hui considérablement réduite et qui, d'après les promesses royales, doit être encore de beaucoup diminué.

Nous attendrons les explications dont le ministre des finances a dù accompagner la présentation des budjets, et que les journaux hollandais promettent de reproduire, pour porter un ugement à l'égard de cette majoration, encore plus singulière après l'augmentation pour satisfaire aux besoins de ceux que la réduction de l'armée a frappés. La seule manière dont nous ouissions nous l'expliquer jusqu'ici, c'est que dans ce chiffre de 14,000,000 seraient comprises des sommés pour régulariser des

dépenses antérieures. — Nous attendrons.

Quant aux voies et moyens outre les impôts existans et plus d'un million de florins résultant du solde de compte de 1837 et 1838 on propose un supplément de 11,220,000 fl. à charge des voies et moyens des possessions d'outre-mer.

Le ministre a encore proposé la création d'une dette de 56 millions de florins à charge des mêmes possessions et sous les mêmes garanties que les dettes de même nature créées en mars

1837, mars 1838 et décembre 1838. On conçoit que cette augmentation et cette nouvelle dette qui n'est au fond, comme on l'a déjà fait observer, qu'un emprunt déguisé, ont dû causer une sensation pénible en Hollande, malgre tout l'art avec lequel le ministre a enveloppé les nouvelles demandes de crédit. Aussi la bourse d'Amsterdam s'en est vivement ressentie et une baisse assez forte a été signalée sur tous les fonds nationaux, mais surtout sur les deux dettes à 5 p. c.

CHEMIN DE FER.

SECTION DE LIEGE A PEPINSTER.

Adjudication.

Le ministre des travaux publics fait connaître que l'adjudication des travaux de terrassemens et ouvrages d'art des trois sections du chemin de fer de Liège à Chaudfontaine, de Chaudfontaine à Fraipont et de Fraipont à Pepinster, qui avait été annoncée pour le 30 octobre courant, aura lieu par-devant M. le gouverneur du Brabant, à I hôtel du gouvernement provincial. rue du Chène, à Bruxelles, le mercredi 20 novembre prochain,

Lette prorogation est la conséquence de l'impossibilité où l'on se trouve d'achever, avant la fin du mois, l'impression des devis spéciaux, metrés, détails estimatifs et cahier des charges qui, reunis, formeront un recueil dan moins 300 pages in-folio. Il fallait, d'ailleurs, laisser au entrepreneurs le temps nécessaire pour prendre connaissance des pièces et faire leurs calculs, operations nécessairement étendues, lorsqu'il s'agit de travaux dont l'estimation s'élève à plus de quatre millions

Bruxelles, le 27 octobre 1839.

Nотномв.

(Emancipation.)

CHEMINS DE FER EN ANGLETERRE.

Trois chemins de fer anglais réunissent les villes de Londres, Birmingham, Liverpool et Manchester. Le chemin de fer de Londres à Birmingham a nne longueur de 45 lieues; celui de Birmingham qui s'embranche sur le chemin de Liverpool à Manchester, en a 12 1/2 de longueur. Total 91 lieues.

La construction de ces chemins décfer a coûté 220,718,000 f., à répartir ainsi qu'il suit: 1º Pour le chemin de Londres à Birmingham, 137,866,000, c'est à dire, 3,444,000 par lieue; 2° pour celui de grande jonction 47,430,000, soit 1,436,000, par lieue; 3º Pour le chemin de fer de Liverpool à Manche ster

35,420,000 soit 2,832,000 par lieue. Il résulte que, sur toute la longeur de la ligne, la somme totale de 220,718,000 fr. présente une moyenne de 3,420,000 par lieue (1). Le chemin de Londres à Birmingham a nécessité pour

(1) l'a lieue de chemin de fer de 5 kilomètres n'a coûté en Belgique que 845 mille francs, terme moyen; ce qui n'empéche pas la malveillance d'ac cuser les constructeurs de dilapidations. Pour étre conséquents avec eux mêmes, les médisans seraient en droit de dire que les ingénieurs anglais ont

vieux et aux calomniateurs et ne peut manquer de réhabiliter glorieusement leurs victimes.

qui leur fut possible. Toutes choses étaient préparées d'avance, les lits chauffés au charbon, les cheminées garnies de bons fagots, et les cuisines en grande agitation. Mile. Quatre-Sous eut mis avec empressement sa garde robe entière au service de la princesse; mais elle avait la taille trop grande pour une si mignonne personne, et il fallut recourir au lit de la châtelaine. Plénoches fut assez heureux pour rencontrer un habit de chasse de M. Montanglos, qui lui aliait parfaitement, et il n'eut pas besoin de se coucher Malgré tous les feux du monde, les jupons ne purent sécher avant une grande heure. Mile, de Longueville reçut les soins de ses deux hôtesses avec cette grâce qui lui gagnait les cœurs, mais à travers laquelle on sentait toujours la princesse. Une collation avait été préparée à la hâte; elle y fit honneur, et donna un libre cours à sa gaieté. Au moment du départ, elle voulut embrasser Mile. Quatre-Sous, et lui mit une chaîne d'or au cou en la priant de la garder en souvenir de cette aventure. On se promit de se revoir, et il fut convenu que les deux dames viendraient passer quelques jours à Cou-

Dans le trajet du retour, la princesse frappa de sa baguette sur l'épaule de Plénoches, en lui disant

- Je gage que je devine à quoi rêve mon véritable gouverneur avec cette mine grave et ce front penché. On croirait à le voir qu'il médite sur quel-que point de philosophie; mais je sais bien qu'il a en tête une folie. Vous songez à Mile Quatre-Sous, chevalier. Dites-moi ce que vous pensez de cette jeune fille. - Elle est fort jolie, et je songeais à ses grands yeux bleus qui ont de la

douceur et à ses mains qui sont d'une blancheur parfaite.

— C'est cela. Elle vous a donné dans la vue. Je la crois digne de vous. Elle a du bien ; il faut que M. le duc vous marie avec elle.

Il commanda qu'on voyait au loin, la visite de Mile. de Longueville.

Il commanda qu'on préparât des lits et qu'on allumât du feu pour sécher les hardes.

Pourvu, disait la princesse, que nous ne trouvions pas dans ce manoir quelque géant peu courtois ou quelque méchant enchanteur, comme dans les Amadis!

— Il n'est pas certain du tout que M. Quatre-Sous voulut un gendre avec un aussi petit bagage que le mien; et quoique la jeune fille soit charmante, ce n'est point d'une femme comme elle que j'avais fait la rêverie.

— Et comment donc la voudriez-vous?

— Je l'aimerais mieux de votre humeur, avec votre esprit et tous vos agré-

— Il ne m'appartient pas de faire le difficile. Je prendrais bien volontiers Mile. Quatre-Sous pour ma femme.

Laissez-moi le soin de conduire cette affaire.

Laissez-moi le soin de conduire cette affaire.

de Longueville, qui adorait sa fille et ne lui savait rien refuser, écouta altesse, et commen plaisamment l'histoire que lui fit la princesse de sa visite à Montanglos.

Gue de difficultés.

ves, waggons et voitures, est de 6,800,000 fr.; il est pour le chemin de fer de grande jonction de 5,500,000 fr.

Voici maintenant comment a procédé, pendant l'exécution des travaux, la compagnie du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Une somme équivalente au tiers de son capital a été empruntée par elle à l'état, et elle l'a remboursée au moyen de deux émissions d'actions. Le capital total de ce chemin gagne aujourd'hui 90 p. c. de prime. L'emprunt fait à l'état par le chemin de fer de Grande-Jonetion à été de 12,500,000 fr.; cette somme est aujourd'hui remboursée par une émission d'actions. Les actions nouvelles, comme les anciennes, senégocient à 100 p. c. de prime.

Dans l'exécution du chemin de fer de Londres à Birmingham, y a eu émission de 115 millions d'actions. Cependant, pour ne pas gener les souscripteurs et avilir les actions, on s'est borné à ne demander sur ce capital que 60 millions. L'état en a porté 55 sur la garantie des souscriptions et 15 à titre de dépôt. Le capital total de ce chemin gagne actuellement 40 p. c. de pri-me. Tous ces faits attestent la puissance et l'efficacité du concours de l'état auquel l'esprit d'association, en Angleterre, doit sa principale force.

Pendant le dernier semestre, le chemin de Londres à Birmingham a obtenu un revenu net de 4,844,000 fr. En déduisant 1,655,000 fr. d'intérêts payés pour les emprunts, il est resté pour les actions un dividende de 3 1 2 p. c. pour six mois. Le revenu net du chemin de fer de grande jonction a été de 2,195,000 fr.; déductionfaite de 276,000 mille fr. payés pour les intérêts des emprunts, il est resté un dividende de 6 p. c. pour six mois sur le capital.

Enfin, il y a eu pour le chemin de fer de Liverpool à Manchester un revenu net de 1,229,000 fr., dividende de 4 112 p. c. pour six mois sur le capital. On voit donc aujourd hui que le chemin de fer de Londres à Birmingham est assuré d'un revenu annuel de 7 p. c. pour son capital de 137 millions; id. 12 p. c. au capital de 47 millions du chemin de Grande-Jonction; 9 p. c. (revenu annuel) au capital de 35 millions du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

Le résultat pour la ligne de 91 lieues, dans la première année de son ouverture, offre, comme on peut le voir, d'après tous les faits qui précèdent, un revenu net de 18 à 20 millions, qui sur la totalité de son capital d'exécution, lui assure un dividende moyen de 8 p. c.

Le sieur Pierre Ledent, demeurant rue Basse-Chaussée, N. 97, demande l'autorisation d'établir un four à cuire le pain dans la cour de son habitation.

Les réclamations ou oppositions concernant l'objet de cette demande peuvent être remises par écrit à l'administration communale, dans le délai de quinzaine.

A l'hôtel-de-ville, en séance, le 23 octobre 1839. Le sieur Thonard, serrurier, demande l'autorisation d'établir

une forge dans le jardin de la maison nº 744 bis, située sur les Degrés des Tisserands. Les réclamations ou oppositions concernant l'objet de cette

demande peuvent être remises par écrit à l'administration communale, dans le délai de quinzaine. A l'hôtel-de-ville, en seance, le 25 octobre 1839.

Le sieur Arnold Paquot demande l'autorisation de faire construire, dans la maison nº 52-53 faubourg Ste.-Walburge, un four à cuire le pain.

Les réclamations ou oppositions concernant l'objet de cette demande peuvent être remises par écrit à l'administration communale, dans le délai de quinzaine.

A l'hôtel-de-ville, en séance, le 23 octobre 1839.

ANNONCES.



OUATRE CHIENS COURANS à vendre, au château de Goé, près Limbourg.

Huitres anglaises et Saurets doux, chez PERET, rue? Ste.-Ursule.

Huitres anglaises et Saumons frais et fumés, chez L. AN-DRIEN fils.

ON DEMANDE UN BON COMPOSITEUR TYPOGRAPHE. S'adresser au bureau de cette feuille.

Elle tourna son récit en chapitre de roman, et après avoir bien amusé le duc avec cette aventure, elle lui confia son envie de donner Mlle. Quatre-Sous à son protégé.

Mais, dit le prince , M. Quatre-Sous est le plus riche des auditeurs des comples. Il a de la morgue; on le dit mal commode à mener sans compter qu'il regarde de près à ses écus.

— Eh bien! s'il aime l'argent, le moyen de le gagner est simple. Il faut donner une grosse somme à M. Plénoches. Nous verrons cela, mademoiselle, nous verrons cela.

Par grâce! ne trainons pas en longueur; si le mariage ne se fait point tout prochainement, je n'y prendrai plus aucun!plaisir.
 Le duc riait de cette passion que mettait sa fille à une fantaisie; mais ils'in-

quiéta pour elle en voyant que tout le reste du jour elle ne faisait que soupirer

— Ah! Que ja voudrais donc marier Plénoches avec Mlle, Quatre-Sous ! Que je vais souffrir jusqu'à ce que j'y aie réussi!-Et M. le duc qui ne veut point m'y aider! Je ne dormirai pas de cette nuit s'il ne me promet de me secourir. Je n'ai déjà plus d'appétit, et de main je vais avoir le visage tout pâle. Le méchant enfant que vous êtes! s'écria le prince en asseyant sa fille sur ses genoux. Ne vous agitez pas ainsi. Je ferai ce qui vous plaira. Nous

marierons votre Plénoches. Nous donnerons ce que voudra M. Quatre-Sous. J'enverrai demain prier ces dames de venir à Coulommiers. Etes-vous sa-Lisfaite?

- Je savais que vous m'aimiez trop pour me refuser une chose qui me tient si fort au cœur. --- Yous dormirez cette nuit?

-- Si je ne dormais pas, ce serait donc de joie en pensant combien vous ètes un tendre père, et demain j'en aurais meilleur visage. Envoyez aujourd'hui même un page à Montanglos, et ne parlons à personne de notre

Le prince de Condé, beau-frère de M. de Longueville, venait d'arriver, en sorte que la compagnie était fort nombreuse; mais on avait logé beaucoup de monde dans les maisons de la ville qui étaient proches du château. La petite princesse fit retenir un bel appartement pour les dames de Montanglos, et le soir elle se mit au lit transporté d'aise, en répétant cant fois cent fois

-- La bonne journée que nous aurons demain! Je vais donc faire la fortune de notre ami le chevalier de Plénoches!

Quand on a seize ans et qu'on est princesse, on ne saurait soupconner les obstacles sans nombre que l'homme rencontre en ses moindres projets. Le lecteur verra bientôt que le sort ne prend nul souci des volontés d'une petite agresse, et comment Mile. de Longueville avait devant elle une juste monta-(La suile à un prochain numéro.)

Eh bien! nous en serons quittes pour nous mouiller un peu, car vous Il ne suffit pas que je sache nager ; nous sommes éloignés du château ; vous ne pourriez pas changer d'habits, et vous gagneriez du mal. Voici là-bas une maison de plaisance où nous irons demander l'hospi-

talité pour sécher nos habits , si nous venons à nous mouiller. Ce sera une Petite aventure qui nous divertira. Je brûle de l'envie de savoir ce qui arrive lorsqu'on tombe dans une cascade.

Ne s'agit-il que de le savoir? je veux bien vous en donner le spectacle, en m'y laissant choir tout seul. Vous verrez cela du rivage.

Ge n'est pas la même chose que d'être dans le bateau. Je veux faire le saut périlleux moi-même. Ne me refusez pas ce plaisir. Notre gentilhonime résista longtemps aux prières de son altesse, mais elle prit ses manières les plus gracieuses en l'appelant d'un air charmant son cher chevalier, son bon ami monsieur Plénoches, en sorte qu'il lui fallus de la rivière Ce n'était lut bien céder. La barque fut abandonnée au cours de la rivière. Ce n'était lommiers. pas une grosse malice que de prévoir ce qui en devait arriver : ils tombé-rent à l'eau de compagnie. Plénoches porta la princesse en nageant jusqu'au

rivage.

Elle était ravie de cet accident, et riait de la plaisante mine qu'ils avaient de cet accident, et riait de la plaisante mine qu'ils avaient d'atous deux en sortant de la rivière. Ce qui la réjouissait dayantage était d'a-voir entraîné son gardien à cette belle expédition.

Monsieur Plénoches, disait-elle, je suis le jeune Grec Achille, et vous étes le centaure Chiron, son gouverneur. Je deviendrai un paladin accomplisous votre direction. Ça! maintenant trouvez un moyen de nous sécher, vous qui avez la prudence d'un serpent.

Plénoches fit partir à toutes brides son valet Champignon, pour annon-cer au petit château qu'on voyait au loin, la visite de Mile, de Longueville.

Pourvu, disait la princesse, que nous ne trouvions pas dans ce ma-noir quelque géant peu courtois ou quelque méchant enchanteur, comme dans les Amadis!

Afin de suivre le fil de cette histoire, nous devons dire au lecteur ce qu'était ce château, et quelles gens l'habitaient. On appelait ce séjour Montan-ll appartenait à une famille qui portait un nom connu dans la robe. Pendant deux siècles, les Quatre-Sous avaient été du Parlement. Mme. Quatre-Sous au le le rouverai jamais la pareille de votre altesse.

—Monsieur mon gouverneur, je vous défends les propos galants avec moi. Mlle. Quatre-Sous vous convient. Elle aura de la gaieté quand elle vous condeux siècles, les Quatre-Sous avaient été du Parlement. Mme. Quatre-Sous aux que vous l'épousiez. et sa fille demeuraient seules à la campagne pour l'instant, M. Quatre-Sons, auditeur des comptes, et son fits Montanglos étant retenus à Paris par

Lorsque Mile. de Longueville arriva au château, elle trouva sur la porte les deux dames qui la reçurent comme elles le devaient, c'est-à-dire du mieux

Petit Coke à Vendre.

Le receveur des domaines est chargé de VENDRE de gré-à-gré la quantité d'environ 300 hectolitres de PETIT COKE provenant de l'exploitation du chemin de fer, et déposée à la station d'Ans.

Les personnes qui voudraient l'acheter, soit en totalité, soit en partie, sont invitées à remettre dans la huitaine leurs soumissions cachetées au bureau dudit receveur, en Potiérue, nu-

Liége, le 25 octobre 1839.

ALOUER

en jouir tout de suite,

GRANDE MAISON,

A PORTE COCHERE,

Avec magasin, cour, citerne, pompes, écuries, une prairie de 18 verges grandes, et un jardin de 5 verges, planté ainsi que la prairie, d'arbres en plein rapport; le tout contigu, situé faubourg Ste.-Marguerite, à Liége.

Ce bien entouré en partie de murs, convient par sa situation

et son étendue à un horticulteur ou pépiniériste.
S'adresser à Mº BIAR, notaire, place St.-Paul, ou à M. Reul, huissier, rue Royale, à Liége.

EN VENEE

Chez LEBRUN-DEVIGNE, libraire éditeur, à Gand et chez tous les libraires du Royaume:

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANCAISE

A L'USAGE DES ÉCOLES BELGES,

avec l'application des règles à l'histoire de la Belgique, ainsi qu'un traité simplifié de la conjugaison, du participe, de l'analyse, de la versification française, et le tableau raisonné des principaux flandricismes et wallonismes.

Par A.-F. Guillerez, professeur à l'université de Paris, etc. Cet ouvrage est suivi d'exercices non cacographiques, appliqués à l'histoire nationale et extraits des meilleurs écrivains belges, par R. Williquet et A. F. Guillerez.

Fort vol. in-12 de 440 pages. Prix : 2 fr. 50 c.

LIBRAINES DEJ. J. LARDINOIS,

RUE DEVANT-LES-CARMES, N. 384-44, A LIEGE.

Journées Mémorables de la Révolution française, racontées par un père à ses fils, ou récit complet des évènemens qui se sont passés en France, depuis 1787 jusqu'en 1804: par le vicomte WALSH, auteur des Lettres Vendéennes, et du Tableau des Fètes Chrètiennes. 2 beaux vol. in-8°., ornés de portraits. Prix 4 frs (L'édition française coûte 28 francs.)

Voyage ou mes Vacances en Italie. Bean vol. in-8°., avec

estampe, 2 fr. - Le même in-12, 1 fr. 50 c.

Louis-le-Pieux et son siècle; par Frantin, auteur des Annales du Moyen-âge. 2 beaux vol. in-8°, avec cartes, etc.,

Promenades historiques dans le pays de Liége, par le docteur B.. Y. 2 volumes in-8°, ornés de cartes, planches, etc., 9 frs.

1. Une MAISON, circonstances et dépendances, portée à la matrice cadastrale sous le nº 14a, de la section E, et contenant en superficie environ 81 centiares.

2. Une FORGE de canonnier, portée à la matrice cadastrale heures de relevée. sous le n. 14c de la section E, et contenant en superficie 25 cen-

3. Un VERGER, présentement converti en pépinière de peupliers de Canada, contenant environ 3 ares trois centiares, et porté à la matrice cadastrale sous le numero 13 de la section E.

4. Un BOIS taillis, traversé par un petit sentier qui conduit du Rys de Mosbeux à Fraipont, contenant environ dix-sept ares 44 centiares, et porté à la matrice cadastrale sous le n. 159c de

5. Un JARDIN légumier, contenant environ treize ares 31 centiares, porté à la matrice cadastrale sous le n. 156 de la section D.

6. Une PIECE DE BROUSSAILLES, dans laquelle se trouve la sureté. une carrière, contenant environ deux ares 66 centiares, et portée à la matrice cadastrale sous le nº 157 de la section D. Ces immeubles sont occupés et exploités par Jean Pirkin, par-

7. Le quart indivis dans une usine contenant quatre bancs à forer les canons de fusils, circonstances et dépendances, d'une punies d'une amende de 3 à 15 fr. et d'un à cinq jours de prison, séparésuperficie d'environ deux ares 70 centiares, et portée au cadastre sous le nº 15a de la section E.

une superficie d'environ deux ares 50 centiares, et porté à la matrice cadastrale sous le nº 16 de la section E.

articles 7 et 8, appartiennent à Henri Vandalem, Pierre-Joseph | cedent. Heusse et Joseph Noirfalise.

Le tout est detenu par eux et par la partie saisie.

Tous les immeubles ci-dessus désignes sont situés en lieu dit Rys de Mosbeux, commune de Forêt, canton de Fléron, arrondissement et province de Liége.

Ils ont été saisis par procès-verbal de l'huissier Frédéric-Joseph Goujon, en date du 20 août 1839, enregistré à Chênée le 24 du même mois.

A la requête de M. Charles Dubois, banquier, demeurant à Liége, rue Féronstrée.

Sur Jean Pirkin, maitre d'usine, demeurant en la commune

Deux copies entières dudit procès-verbal ont été, avant l'en-registrement, laissées à MM. François-Auguste Kayser, greffier de la justice de paix du canton de Fléron, et Nicolas-Joseph Dubois, premier échevin de la commune de Forêt.

Cette saisie a été transcrite au bureau des hypothèques établi à Liège, le quatre octobre mil huit cent trente-neuf, et au greffe du tribunal civil de première instance séant en la même ville, le seize du même mois.

La première publication du cahier des charges, pour par-venir à la vente desdits immeubles aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de pre nière instance, séant à Liège, le

dix décembre mil huit cent trente-neuf, dix heures du matin. Mº Gérard Renier Bertrand, avoué au prédit tribunal, demeurant à Liége, rue St.-Séverin, n. 74-53, occupe pour le sai-(Signé) BERTRAND.

Je soussigné commis-greffier au tribunal civil de première instance, séant à Liège, certifie que conformément à l'article 632 du Code de procedure civile, pareil extrait a été cejourd'hui inséré au tableau à ce destiné. — Fait à Liège, le dix-sept octobre mil huit cent trente-neuf. (Signé) Renardy.

Enregistré à Liége, le 19 octobre 1800 trente-neuf, folio 160, ease 3, reçu pour enregistrement trois francs 40 centimes, pour rédaction un franc trente-trois centimes, total avec les additionnels, six francs quinze centimes.

Le receveur , (Signé) Deharlez.

Composée par M. PELLETIER, membre de l'Académie royale de médecine vice-president à l'école de pharmacie de Paris, inventeur du Sulfate de Quinine. Cenouveau dentifrice, solide, d'une odeur et d'une saveur agréables, joint à la er et durcir l'émail, ainsi que d'en prévenir et arrêter la carie.

qui l'accompagne, composé d'après les mêmes principes, calme les douleurs, fortifie les gencives, dé-I truit la fétidité de l'haleine et donne à la bouche une fraîcheur des plus agréables. Les personnes exposées à l'humidité, celles qui habitent les bords de la mer, les marins surtout, ne sauraient trop faire usage de ces dentrifices qui, en neutralisant l'action des vapeurs salines et muriatiques, s'opposent à la prompte altération des dents. Dépôts à la pharmacie de Mme JANNÉ-JANSSON, à LIEGE,

PLOMBAGE

AVEC LE MINERAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur John Mallan chirurgien dentiste, sons la raison tinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il leur examen divers perfectionnemens très-importans dans la sobtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mas-structure et l'arrangement des Dents minérales incorronderes tication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive. (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière Dans les cas les plus désespérés, M. J. Mallan raffermit les dents. qu'il a pour tamponner et remodeler les Dents gatées avec son lébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les décelèbre Minéral Succédentum, qui dans quelques secondes se féctuosités aient étécausées par l'Age, Concrétions de Tartres, rendureit en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moin- Scorbut ou Affections mercurielles des Gencives. dre douleur ou inconvénient. Le caractère particulier de cet . Onpeut se procurer son Traité sur les Dents , qu'il va faire Enall, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de ja- imprimer en français. mais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont? Mr. MALLAN sera à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de

La methode de M. J. Mallan est en outre spécialement dis-

sociale: Mallan et fils, nº 9, Halfmoon, Street Piccadilly, considère comme un îrès-grand inconvénient les ligatures et à Londres, et à Bruxelles, 69, Montagne de la Cour, a l'hon- fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, neur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles étant basée sur un principe particulier , supporte solidement les de Liége et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite pents voisines, tout en évitant la pression sur les gencives. De annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future,

VILLE DE LIÉGE

Foire p'Autonne. -- Le collège des bourgmestre et échevins, considérant que la foire d'automne, qui s'ouvre chaque année le 2 novembre, attire un grand concours de monde, et que le quai de la Batte, où cette foire est élablie, suffit à peine pour la circulation des vendeurs et acheteurs et pour le stationnement du grand nombre de chevaux et bestiaux qui y sont exposés en vente;

Vu le réglement communal du 26 juin 1827, relatif à la police de la voirie : Arrête :

Art. 1er. La circulation des voitures est interdite sur le quai de la Batte. le 2 novembre prochain, à partir de huit heures du matin jusqu'à quatre

Art. 2. Le présent arrêté sera publié par la voie des journaux, et des expéditions en seront transmises aux officiers et agens de la police et de la force publique pour exécution.

Le bourgmestre, J. J. TILMAN. Par le collège, le secrétaire DEMANY, A Liége, le 16 octobre 1859.

Mesures de police prescrites pour la tenue de la Foire par le réglement communal du 24 juin 1856.

« Art. 14. Les conducteurs devront rester constamment à la tête de leurs chevanx ou bestiaux. Ils se conformeront aux ordres qui leur seront donnés sur les lieux par les agens de l'administration dans l'intérêt de l'ordre et de

» Art. 15. Les animaux jugés être malades ou malsains par les artistes vétérinaires de service devront être retirés immédiatement de la foire, sans préjudice de toutes autres dispositions à prendre en conformité des lois et règlemens sur la matière.

» Art. 16. Les contraventions aux dispositions du présent réglement seront ment ou cumulativement suivant les circonstances.

» Lorsque le contrevenant sera étranger ou refusera de se faire con-8. Le quart indivis dans le canal de ladite usine, contenant naître, il pourra être obligé de fournir une caution jugée valable par la

police » Art 17. Les officiers et agens de police, la gendarmerie et les gardes-Les trois autres quarts de l'usine et du canal portés sous les pompiers sont chargés de surveiller l'exécution des dispositions qui pré-

» Ils veilleront la répression des jeux de hasard prohibés et expulseront, outre le procès-verbal à dresser du fait, tous les individus qui se livreraient à ces jeux ou troubleraient l'ordre de quelque autre manière, »

Pour copie conforme DEMANY.

Le secrétaire communal,

CHEMIN DE FER. - BEURES DE DÉPART.

DE LIÉGE (Ans) : Pour Bruxelles , à 8 h. 20 du ml (tre. cl.), midi 45 (2e cl.) 4h. 55 de ret. — Anvers, 8 h. 20 du m. et 4 h. 55 du s. (tre. cl.) — Gand, 8 h. 20 du m. (1re. et 2mc. dép. Malines), midi 45 (2e. cl. et 1er. départ Malines.) — Bruges, Ostende, Courtray, midi 45 m. (2me. cl. et 1re. dépuis

DE BRUXELLES: Pour Liége, 7 h. du m. (1re, cl.) 10 h. 45 id. (2e, cl.) 5 h. 15 de ret. (1re, cl.) - Anvers, 7 h. du m. (1re, cl.), 8 h. 50 id. (id.), 11 h. 15 id. (id.), 5 h. de ret. (2e, cl.), 6 h. 50 id. (1re, cl.) - Gand, 7 h. 45 du m. (1re, cl.), 10 h. 45 id. (2e, cl.), 3 h. 50 de ret. (1re, cl.) - Gand, 7 h. 45 du m. (1re, cl.), 4 h. du m. et 5 h. 50 de ret. (1re, cl.) - Louvain, 6 h. 50 de r. (1re, cl.) Gourtesy, 7, h. 45 du m. et 5 h. 50 de r. (1re, cl.) - Louvain, 6 h. 50 de r. (1re, cl.) B'ANVERS: Paur Liége, 6 h. 45 du m. (1re, cl.), 10 h. 50 id. (2e, cl.) - Bruxelles, 7 h. 50 du m. (1re, cl.), 10 h. 50 id. (2e, cl.), 4 h. du s. (id.), et 5 h. 50 id. (1re, cl.)

DE GAND Pour Liège, 9 h. 15 du m. (1re, classe et 2e, dép. Mal.), 1 h. 25 de ret (id. id.) - Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (2e, cl.) 9 h. 15 id. (1re, cl.), 1 h. 25 de ret. (2e, cl.), 6 h. 10 du soir (1re, cl.).

D'OSTENDE: Pour Liège, 7 h. du m. (1re, cl. et 2e, dép. Mal.), 11 h. 15 id. (id. id.) - Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (1re, cl.), 1 h. 15 id. (2e, cl.), 4 h. de ret. (1re, cl.)

DE TIRLEMONT: Pr Liège, 9 h. du m. (1re classe), 1 h. 50 de ret. (2° cl.), 5 h. 20 id. (1re cl.) - Bruxelles, 9 h. 50 du m. (1re classe), 2 h. 15 et 6,h. DE BRUXELLES : Pour Liége, 7 h. du m. (1re, el.) 10 h. 45 id. (2e. cl.) 3 h.

5 h. 20 id. (1re cl.) - Bruxelles, 9 h. 50 du m. (1re classe), 2 h. 15 et 6,h.

DE COURTRAY: Pr Liège, 7 h. du m. (1re cl. et 2° dep. Mal.) — Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (1re cl.) et 4 h. 15 du s. (id.)

DE ST:-TROND: Pr Liège, Bruxelles, Anvers', 8 h. 45 du m. (1re cl.) et 5 h. 44 du s. (id.). - Gand, 8 h. 45 du m. (100 cl. et 20 depuis Malines.)

ANVERS. LE 28 OCTOBRE.

-1	A 1	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		TACONOMIC OFFI
1	Anvers. Dette act.	105 114	Prusse. Em. à Berl.	123
ı.	" Dette diff.	50 112	Naples. Cert. Fal.	95 318
п	Emp. de 48 milli.	1019	Et. R. Levée 1832.	101
	de 30 milli.	92 112 P	Cert. à A. 1854	100 118
в	Hollande. Det. act.	to the stand with		Sulveni sitte
2	Rente rem.		CHANGE.	Salvanialining
3	Autriche. Métalliq	107 A	to so so moisivid	Mallin and
i	Lots de fl. 250	458 P	Amsterd. C. jours	pair. A
۲	и п. 250	explique per	Id. 2 mois.	ANTENNA TURB
ı.	n fl.500		Rotterd, C. jours.	pair. A
-81	Polog. Lots ff. 300	DOT EL TOUR SUS	Id. 2 mois	P P
1	n n fl. 500	155 1 ₁ 2 P	Paris. C. jours.	119 94.
ı	Brésil. E. L. 1834.	74 1/2 P	Id. 2 mois	518 010 P. A
9	Espagne. Ardoin.		Londres. C. jours.	401
	Dette pasive 1854.		Id. 2 mois	1 5917
	» différée			
ı	Danemarc, E. Not.		Id. 3 mois	
=	Dito à L.		Bruxelles et Gand.	
	() (() () (1/4 + 4)	ASSET ACCESS OF THE PARTY OF TH	III was pracococo de outres.	

BRUXELLES, LE 28 OCTOBRE.

Dette active 2 12 54 314 Rrasseries.	
Emp. Rotshchild. 101 Tapis	HOW BEET
Fin courant Fer d'Ougrée	7.0
Fin courant — Fer d'Ougrée 10 Emp. de 30 mill 92 314 P Mutualité 10	01 718
Id de 37 mil 71 114 P S. C. Bruges	THE RESERVE
Emp de 1832 (4). 95 A Monceaux.,	III TA STREET
Emp de 1832 (4). 95 A Monceaux 5 Act de la Soc. G. 735 Act. Réunies 5	55 eL
From da Darie Bormage	TO LATER THE
S de Comm de c Houyoux	THE PARTY
P. de Polyique 71 112 A Papeterie.	THE RESERVE
C. de S. et Oise - Lits de Fer	ST SHOT HALL
Harta Farmonuy H-R Luxembourg -	
Banque Foncière. — Civile	CT S SOUTH STATE
Idom Herve	The second
Flenu	this part
Horny, Ch. de B., M. et B.	Edward -
Sclessin Asphalt.	THE PERSON NAMED IN
Soc. Nationale Holl. Dette active.	-Thur make
Levant du Flenn. 127 A Losrenten inscrit.	25 FW 10 D 4 II
Ougrée Autriche. Métalliq	95 114
Sars-Longscham.	26
Chemin de Fer Espagne. Ardoin.	- high
Vennes Fin courant	98 119 d.
Vennes	TO plante al
Chatelineau	
Verreries	VIDO of BELL
Districted and a state of the s	VELLO COLUMNICA
Verrer, de Charl Bresil, E. de Rott.	01 1/2
L'Espérance Bouce. E. de 1854. 1	Sight

L'Espérance. . . . MARCHÉ DE LIÉGE DU 28 OCTOBRE 1859. Froment, l'hectolitre. fr. 25 40. Seigle, idem.

Imprimerie de J. B. Nossent , imp., rue du Pot-d'or , n. 622 à Liège.